

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refus de la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 OCTOBRE

L'EMPRUNT

Une campagne se fait depuis quelques jours en faveur d'une émission en 2 1/2 pour cent.

Le ministre des finances, dans son exposé des motifs, et le rapporteur général de la commission du budget ne parlent pas du 2 1/2 ; ils indiquent même très catégoriquement le 3 0/0 comme le type qui leur semble préférable.

Mais les journaux qui reçoivent ou qui passent pour recevoir les confidences du ministre parlent d'un nouveau fonds à créer, en 2 1/2, et leur insistance paraît indiquer qu'ils n'avancent rien à la légère.

Le gouvernement n'est-il pour rien dans cette campagne, et n'y a-t-il que les juifs qui la paient ?

C'est tout au moins un coup de sonde, un ballon d'essai.

A qui en revient... l'honneur ? Voilà ce qu'il faudrait savoir.

Les partisans du nouveau fonds disent qu'en émettant à 78 ou 79, ce serait exactement comme si l'on émettait du 3 0/0 à 94 fr., que l'Etat ne paierait pas un sou d'intérêt de plus, que le porteur pourrait bénéficier de l'écart de 79 au pair de 100 fr. (bénéfice excessivement problématique), et, enfin, qu'on ménagerait une nouvelle conversion, celle du 3 0/0, le jour où il dépasserait le pair.

Mais quand le 3 0/0 dépassera-t-il le pair ?

Jamais, sans doute.
Ajoutez que, s'il est exact que l'Etat n'aura point à servir une annuité plus forte en émettant du 2 1/2 ou du 3 0/0, il devra cependant plus en émettant à 2 1/2, puisqu'il devra toujours 100 francs Or, avec le 3 0/0, il touchera 94 francs, et il n'en recevra que 79 avec le 2 1/2.

En somme, le projet d'émettre du 2 1/2 pour cent est une sottise, à moins que ce ne soit une malhonnêteté financière.

Nous inclinons fortement pour cette dernière hypothèse.

M. Crispi et le *Figaro* jouent la comédie et les badauds regardent. Le ministre italien assure : 1° que l'Italie est riche ; 2° qu'il aime beaucoup la France ; 3° que la triple alliance n'est pas renouvelée et probablement ne le sera pas. Depuis cinq jours, les journaux commentent ces affirmations ; ce n'est vraiment pas la peine. Toutes les trois sont fausses.

Il ne faut donc pas se demander : M. Crispi ment-il ? mais pourquoi ment-il ? Parce qu'il a besoin de l'argent français. Il a commandé à l'usine Krupp des canons nouveaux, livrables en 1891, et pour payer ces canons allemands, l'argent français lui est nécessaire ; il a une émission de titres à lancer, et comme les Allemands n'en veulent pas, il compte sur la naïveté républicaine pour lui changer son papier contre notre or.

M. de Rothschild, le banquier français de l'Italie, a expédié à Naples un juif étranger baptisé dans l'encre ironique du *Figaro* « Jacques Saint-Cère. » Crispi et Rosenthal, le juif allemand et le ministre italien, ont machiné la

petite pièce destinée à duper le Français trop confiant ; en dépit de toutes leurs déclarations, l'Italie est ruinée, M. Crispi nous déteste, et la triple alliance sera renouvelée, si ce n'est déjà fait.

M. Martin, dans *l'Espérance du Peuple*, envisage le peu de confiance que peut inspirer signor Crispi et cite les deux incidents suivants de son existence :

« Au mois d'avril 1860, les Mille étaient assemblés à Gènes. Mazzini hésitait, Garibaldi était indécis. On disait que Palerme était rentrée dans l'ordre. Alors M. Crispi tira de sa poche des dépêches qu'il venait de recevoir :

« La Sicile est de nouveau soulevée, disait la dépêche, le mouvement s'étend de proche en proche, Palerme est en armes et attend ses libérateurs. » Un frisson d'enthousiasme courut dans l'auditoire, raconte le panégyriste de M. Crispi ; on fixa le départ pour le lendemain.

« Or, correspondances et dépêches étaient fausses. Crispi les avait lui-même rédigées pour couper court à tout retard.

« Quelle confiance mérite le faussaire de 1860 ? »

« Rappelons un autre trait de sa vie accidentée. Quand M. Crispi entra dans le ministère Depretis, il était bigame, le roi ne voulait pas recevoir M^{me} Crispi numéro deux, la Reine encore moins. M. Crispi, raconte son panégyriste, va voir le secrétaire des commandements et lui dit : « Dites à Sa Majesté que si, ce soir, M^{me} Crispi ne reçoit pas satisfaction, dans quarante-huit heures la République est proclamée en Italie. »

« Le roi céda, ce qui ne prouve ni la dignité de son caractère ni la solidité de son trône. Aujourd'hui Crispi est le maître sans conteste et il ne veut plus de la République. Mais les satisfactions que l'intérieur est désormais impuissant à lui donner, son orgueil et son ambition les cherchent au dehors. »

LE COMTE DE PARIS A NEW-YORK

Monseigneur le Comte de Paris, M^{gr} le duc d'Orléans et leur suite sont arrivés vendredi matin à dix heures et demie à New-York, à bord du *Germanic*.

Leur santé est très bonne.

Le *New-York Herald* a communiqué la dépêche suivante sur l'accueil fait aux Princes français :

« New-York, 3 octobre.

« Le Comte de Paris et sa suite sont arrivés aujourd'hui à New-York, à bord du *Germanic*. Le yacht *Electra*, du commodore Gerry, est descendu dans la baie pour faire lever la quarantaine. A bord de l'*Electra* se trouvaient de nombreux membres de la Légion Loyale de Philadelphie dont le Comte de Paris fait partie.

« Les deux cutters *Washington* et *Chandler* portaient les représentants officiels, ainsi que des amis du comte, le surintendant Erhardt et la délégation composée de généraux qui avaient été intimement liés avec le Comte de Paris lorsqu'il était à l'armée du Potomac

« Dès que l'on fut à proximité du *Germanic*, de joyeuses acclamations partirent du Chand-

ler. Le Comte de Paris y répondit en agitant son chapeau.

« En qualité de représentant officiel du gouvernement fédéral, le surintendant Erhardt souhaila le premier la bienvenue au Comte de Paris. Le prince répondit avec affabilité qu'il était très touché de l'accueil qui lui avait été préparé ; il se déclara particulièrement heureux de retrouver un grand nombre de personnes qu'il avait connues à l'armée du Potomac.

« Se retournant vers le général Fitz-John, le Comte de Paris lui déclara qu'il était très heureux de le revoir réintégré dans ses anciennes fonctions.

Le prince échangea les poignées de main les plus chaudes avec les vieux généraux de l'état-major du général Mac-Clellan. Il présenta les personnes de sa suite aux généraux et aux membres de la Légion Loyale de Philadelphie.

« Aussitôt après le Comte de Paris et sa suite montèrent sur l'*Electra* pour se rendre au quai de New-York. La délégation les escorta jusqu'à l'hôtel de Windsor, où ils sont descendus.

« Le Comte de Paris est déjà retenu à dîner par plusieurs de ses amis personnels. Lundi, doit avoir lieu au club de l'Union à Philadelphie une réception organisée par le commandeur de la Légion Loyale. »

INFORMATIONS

LES INONDATIONS

MM. Constans, ministre de l'intérieur, et Yves Guyot, ministre des travaux publics, ont eu une longue conférence, au ministère de l'intérieur, relativement aux dégâts commis dans les départements par les inondations.

Le conseil d'État a approuvé la demande de crédits de 300,000 fr. que le ministre de l'intérieur a l'intention de déposer sur le bureau de la Chambre dès la rentrée.

Le ministre des travaux publics a déclaré à M. Constans que le chiffre des morts dans l'Ardeche avait été exagéré et qu'il ne s'élevait qu'à 37 victimes.

Le personnel du Casino d'Aix-les-Bains a envoyé un chèque de 200 fr. pour les victimes de l'inondation.

L'ESCADRE FRANÇAISE A CONSTANTINOPLE

Le Sultan continue à témoigner les plus grands égards à l'amiral Duperré et aux officiers de l'escadre. Cent de ces officiers, autorisés à débarquer, ont assisté à la cérémonie du Selamlık sur une terrasse réservée.

Une collation leur a été ensuite servie. A l'issue de celle-ci, le Sultan les a réunis dans une salle du palais. Il a déclaré qu'il était heureux de recevoir ces soldats représentants d'une nation avec laquelle la Turquie entretient une amitié séculaire.

Dans une entrevue avec M. de Freycinet, M. Joseph Durandy, ancien président du Conseil général des Alpes-Maritimes, a signalé les travaux que font les Italiens pour la construction d'une ligne ferrée de Coni à Vintimille, qui couperait notre frontière.

Le percement du grand tunnel sous le col de Tende a été commencé des deux côtés. Ce tunnel sera assez large pour permettre l'établissement d'une double voie normale.

M. Durandy a dit combien cette ligne sera préjudiciable aux intérêts commerciaux français et quel danger elle sera pour notre frontière, car elle permettra à l'Italie de transporter en peu d'heures une véritable armée sur notre territoire. Il a insisté sur la nécessité qu'il y aurait de reprendre l'étude de l'ancien projet de construction d'une ligne ferrée de Nice à Coni.

M. de Freycinet s'est rendu aux raisons de M. Durandy et l'a prié de vouloir bien rédiger un rapport qu'il soumettra à l'examen de son collègue des travaux publics. Si celui-ci donne un avis favorable, M. de Freycinet a promis d'insister auprès du ministre des affaires étrangères pour qu'il ouvre des négociations à ce sujet.

Le *Figaro* n'a pas publié samedi matin la suite des « Couillises du Boulangisme ». On trouvera peut-être la raison de cette interruption dans la nouvelle suivante du *Voltaire* :

« M. Mermeix est toujours agité. On a même constaté, durant ces derniers jours, une aggravation dans son état et une tendance marquée à l'érysipèle. Tout travail lui est en ce moment interdit : sa mère seule a accès auprès de lui et ne permet à aucun visiteur de pénétrer dans sa chambre. »

On lit dans le *Temps* :

« On a enfin des nouvelles de M. Ungerer, le jeune officier de marine disparu dans les circonstances que nous avons relatées.

« M. Ungerer fils a écrit d'Espagne à son père une lettre désespérée, dans laquelle il lui dit que lorsqu'il a eu conscience de la gravité de l'acte qu'il avait commis en quittant son poste, il avait songé au suicide, mais qu'il avait résisté à cette pensée, espérant racheter dans l'avenir sa conduite passée.

« Le père de ce jeune officier ne connaît aucune des raisons qui ont pu pousser son fils à s'enfuir comme il l'a fait. »

Eyraud a signé samedi son pourvoi contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui le renvoie devant les assises de la Seine.

Le procès ne commencera donc pas le 27 octobre, mais au plus tôt dans le courant de novembre.

On a reçu vendredi à Paris une dépêche annonçant que de nombreuses évasions de forçats venaient de se produire dans les pénitenciers de l'île Nou.

Pendant le seul mois de juin, soixante condamnés à perpétuité ont pris la fuite.

Les agents que le gouvernement français entretient à Sidney et aux Nouvelles-Hébrides pour la recherche des forçats évadés n'ont rien trouvé. Et la seule ressource dont dispose maintenant le ministre est de transmettre à tous les commissaires de police de France le signalement des fugitifs.

Ces évasions prouvent un singulier désordre dans la surveillance de notre colonie pénitentiaire.

La même dépêche de l'île Non confirmait officiellement la mort du pharmacien Fenayrou.

L'ESPION DE NANCY

La France publie les renseignements suivants sur l'espion Bonnet :

« Depuis longtemps Bonnet est à la solde de l'Allemagne; le bureau de renseignements français le savait depuis un certain temps et faisait surveiller l'ex-officier.

» Sa présence fut signalée dernièrement aux manœuvres du Nord, qu'il était chargé de suivre par l'état-major allemand.

» Après les manœuvres du Nord, Bonnet se rendit à Belfort, une de ses anciennes garnisons, où il fut reconnu et surveillé. Là, il se contenta de faire la fête.

» C'est à son arrivée de Belfort qu'il fut arrêté par la sûreté.

« Il n'a jamais suivi le général de Miribel dans les Vosges, et tout ce qu'on dit les journaux à ce sujet est pure invention.

» Enfin on n'a jamais songé à appeler par dépêche le colonel Desgoutins, qui reste étranger à cette affaire.

» L'instruction est menée par le juge d'instruction et le préfet dans le plus grand secret. Bonnet a tout avoué.

» Enfin, Bonnet était seul, absolument seul. L'histoire des deux complices qui se sont échappés est fausse. »

DANS LES LYCÉES

M. Louis Mainard écrit dans le *Voltaire* :

« Voici plus d'un an que j'ai dit : « Trop de lycées », et il y a six mois que je disais : « Pas assez d'élèves ». Est-ce du pessimisme ou une simple intuition? On ne peut toujours écrire ce que l'on sait, mais on peut du moins s'appuyer sur des paroles, surtout quand ces paroles ont été imprimées et qu'elles viennent de la plus haute de nos sommités universitaires, M. Gréard. Nul plus que lui n'est à même de juger en connaissance de cause, et il n'a pas caché, dans son allocution d'ouverture du dernier conseil académique, la dépopulation scolaire, et cependant il s'agit de l'Académie la plus riche en population lycéenne; elle diminue étrangement; et ces nouveaux lycées et champs sur lesquels on comptait restent à peu près vides, malgré l'appoint des boursiers.

» Il n'en est pas ainsi que pour Paris; un lycée de première classe, l'une des plus grandes villes de France, Nantes, comptait quarante-cinq internes; à Saint-Flour, on nous citait le chiffre total; il paraît incroyable, une douzaine. Cherbourg est vide, en proportion de son ancienne prospérité; et un proviseur du centre m'assurait que « maintenir son » chiffre était déjà très beau! Il faut examiner cette situation de sang-froid pour tâcher

d'y remédier, et peut-être trouvera-t-on un remède encore meilleur que le livret scolaire.

Nous n'avons qu'à enregistrer ces édifiants aveux au sujet des établissements pour lesquels l'Etat fait payer chaque année tant d'argent aux contribuables.

Mais que veut dire le *Voltaire* en parlant de remèdes à la pénurie scolaire dans l'Université, meilleurs encore que le livret scolaire?

BIENFAISANCE OFFICIELLE

Une monstruosité administrative de plus est signalée, dans le *Temps*, par M. Jules Simon :

« Une pauvre femme vient de perdre son mari, victime d'un accident. Elle a quatre enfants en bas âge et est sur le point d'accoucher. Elle s'est adressée au bureau de bienfaisance de la ville où elle demeure. On n'a pu lui accorder que six livres de pain par quinzaine. Puisque la voilà secourue, elle est visitée. L'inspecteur s'aperçoit aisément de son état. « Un cinquième enfant! dit-il, c'est de la folie! » La malheureuse n'avait pas deviné que son mari allait mourir. L'inspecteur a-t-il voulu la punir d'avoir donné ainsi le mauvais exemple? A-t-il pensé que, si elle restait inscrite sur les listes, on n'oserait plus donner pour tout secours à la mère de cinq enfants douze livres de pain en un mois? Le fait est qu'il l'a effacée et qu'elle ne reçoit plus rien.

» La correspondante qui m'écrit cette histoire a bien soin d'ajouter : « Ne la nommez pas! Ne dites pas la ville! Ne nous ôtez pas tout espoir! Nous sommes en instance pour la faire rétablir sur la liste des secourus. »

Il faudrait, au contraire, que le nom de ce singulier employé de la bienfaisance officielle fût connu de tous, qu'il fût cassé aux gages et que ses collègues apprissent ainsi quel sort les menace pour leur cruelle maladresse.

Le scandale est si fort que le *Charivari* a retrouvé un peu de l'esprit qu'il avait jadis pour stigmatiser l'égoïsme administratif. Ce journal représente : d'un côté, un employé, à la face réjouie, savourant un journal, et un garçon de bureau à la mine grassouillette et et hilare; de l'autre côté, une pauvre femme avec deux enfants en guenilles. La légende du dessin est significative :

— Nous n'avons rien mangé depuis avant-hier... Un secours, par pitié!

— Bien! on fera une enquête. Revenez dans huit jours.

Hélas! la France, aussi, a faim d'apaisement et de prospérité. Elle est accablée de lourds impôts qu'on ne dégrève trop souvent en apparence que pour les accroître en réalité.

Et les années se passent, et les contribuables succombent sous le poids de la charge budgétaire, et les fortunes des politiciens de la

gauche montent tandis que descend jusqu'au niveau de la misère l'infortune nationale.

ÉTRANGER

SUISSE. — Berne, 4 octobre. — L'agitation est intense au Tessin; on craint des troubles pour le jour du vote ou le lendemain, non dans les villes où la présence des troupes prévient tout désordre, mais dans les communes où les partis conservateur ou radical sont en majorité.

Le nombre des communes tessinoises est de 262, dont 200 au moins ont une majorité conservatrice.

Ces 200 communes ont adressé au Conseil fédéral des télégrammes rédigés sur un mot d'ordre des chefs du parti.

Tous ont demandé le rétablissement du gouvernement conservateur.

Beaucoup de Tessinois qui étaient à l'étranger sont rentrés pour prendre part au scrutin.

NOUVELLES MILITAIRES

LA CLASSE DE 1889

M. de Freycinet, de retour à Paris, va être appelé à se prononcer sur la date d'appel de la classe de 1889.

La direction compétente est d'avis que cet appel ait lieu du 12 au 15 novembre, et elle propose la même date pour la réunion des dispensés.

On croit que le ministre adoptera cette opinion.

Le général Saussier, qui, depuis son rétablissement, était allé achever sa convalescence au château de Luzarches, en Seine-et-Oise, est rentré samedi matin au quartier général de la place Vendôme et a repris la direction effective de tous les services du gouvernement militaire de Paris.

Complétons nos renseignements sur la punition grave infligée à un colonel.

Il s'agit de M. le colonel Jufé, du 1^{er} zouaves, qui, à la suite d'une regrettable altercation avec le général Faure-Biguet, commandant par intérim la division d'Alger, a été puni de deux mois d'arrêts de forteresse. Cet officier supérieur va être mis d'office à la retraite et remplacé par le colonel Servières, dont tout le monde a apprécié la fermeté au Tonkin, où il a commandé successivement le 2^e bataillon d'Afrique, le 4^e régiment de tirailleurs tonkinois et la circonscription militaire de Lang-Son.

Le prince Louis Napoléon, frère du prince Victor, qui a quitté Paris lundi dernier, est arrivé samedi à Saint-Petersbourg.

Dans quelques jours il prendra possession de ses fonctions de lieutenant-colonel aux dragons de Nijni-Novgorod.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

Le Championnat de France (course en skif), couru hier à Argenteuil, a été un succès pour les canotiers français en général et pour les Saumurois en particulier.

M. Destre, de la Société Nautique de Saumur, est arrivé second (comme prix, un objet d'art).

C'est M. Lepron, de la Société Nautique de la Basse-Seine, qui est arrivé premier, battant Belges, Allemands, etc.

C'était la 38^e course annuelle du Championnat de France; elle a eu lieu sous la direction du Cercle Nautique de France et la présidence d'honneur de l'amiral Amet.

MUSIQUE MUNICIPALE

C'est au milieu d'une foule d'auditeurs que la *Musique Municipale* s'est fait entendre hier soir.

Le concert, très brillant, a fort bien réussi, et des applaudissements ont marqué chaque morceau. Comme solistes, un bugle et une clarinette ont obtenu grand succès.

VOLS SUR LE MARCHÉ

Un adroit pic-pocket a exploité samedi la ville de Saumur. Plusieurs dames ont été victimes de ce ou ces voleurs. M^{me} D., de Noyant, voulant faire un paiement, constatait la disparition de son porte-monnaie, contenant 200 fr. en deux billets, plus ses places de chemin de fer. Une autre personne, M^{me} C., moins malheureuse, n'avait que quatre francs dans son porte-monnaie qui est allé rejoindre le premier.

Deux autres personnes ont été victimes du même escroc, que la police recherche activement.

Un porte-monnaie en argent a été trouvé jeudi dernier sur les levées par M. H...

La personne à qui il appartient pourra le réclamer au bureau du journal.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Édouard-René Racineux, sabotier, de Courcouron (Maine-et-Loire), et Félicite-Augustine-Marie Richer, domestique, de Saumur.

Alfred-Louis Gendron, propriétaire, de Saumur, et Thérèse-Jeanne-Marie Viot, sans profession, de Tours.

Louis Chaslot (veuf), marchand de vins en gros, de Villebernier, et Elisabeth Prou, veuve Letourneau, sans profession, de Saumur.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

— Oui, j'ai accepté le cadeau. Mais, si j'ai rapporté les vêtements, c'est uniquement pour vous prier de garder, en retour, le très petit hommage que j'ai voulu vous offrir. Ouvrez le paquet, je vous prie.

Cette fois, la veuve s'y décida.

Elle fit sauter les cachets de cire un peu fébrilement. Sous le fort papier gris, une seconde enveloppe se laissa voir, puis une troisième en papier pelure d'oignon. Après quoi elle découvrit une boîte de carton pleine de ouate, d'où sortit une croix de verre et biscuit, merveilleusement travaillée, un de ces chefs-d'œuvre de porcelaine dont quelques maisons de Paris possèdent l'exquise spécialité. A l'entour des branches de la croix s'enroulait un ruban d'argent bruni, sur lequel courait, en lettres d'or ciselées, l'inscription suivante :

▲ Jeanne Le Tianek, Jeanne de Buheil

Ainsi, avec une pudeur charmante de sentiments, la jeune fille avait trouvé le moyen de faire exécuter, sur commande, ce délicat objet dont elle avait voulu faire le signe de sa gratitude. Ces quatre jours, elle les avait miraculeusement remplis. Il était aisé de voir à la perfection du travail, à la rapidité de son exécution, que l'on n'avait point ménagé l'argent pour l'obtenir.

Mariannik demeurait sans voix devant la croix. Elle l'avait replacée dans la boîte de carton. Les mains jointes, la poitrine soulevée par les sanglots, elle laissait couler ses larmes sans chercher à les contenir, sans penser même à remercier Mlle de Buheil pour ce cadeau de prix qu'elle lui faisait. La mère douloureuse épanchait son chagrin avec l'insouciant égoïsme de la souffrance.

Pourtant ce silence prit fin. La vieille femme essuya ses yeux, et, fixant sur Jeanne un de ces regards où l'on met toute son âme, elle murmura :

— Vous êtes belle et bonne comme elle, comme un ange du bon Dieu.

Très émue elle-même, Mlle de Buheil balbutia :

— C'est bien peu de chose, madame, bien

peu. J'aurais voulu faire mieux. Vous mettez cette croix...

Elle hésita.

— ... sur la tombe de votre fille.

La nourrice se leva :

— Venez, — dit-elle avec solennité, — vous l'y mettez vous-même. Cela lui fera plus de plaisir. Car, je suis bien sûre qu'elle vous aime et vous protège.

Jeanne se laissa faire.

Mariannik avait pris la boîte. Elle sortit, précédant Mlle de Buheil, bientôt marchant du même pas qu'elle. Les deux femmes tournèrent l'angle de la maison et, laissant à leur droite la crique où se balançait le cotre du père Touffran, elles s'avancèrent vers la pointe, au nord-est de l'îlot.

C'était là que s'ouvrait, dans la roche, la tombe virgine de Jeanne Le Tianek.

Mlle de Buheil s'en approcha en proie à un trouble profond. Alors, Mariannik lui tendit la boîte de carton, et la jeune fille en retira la croix qu'elle déposa pieusement sur une anfractuosité du granit formant console. Ainsi abritée par une voûte naturelle, la pierre du sépulcre avait plutôt l'air d'un seuil de demeure souterraine, et les rayons du couchant

qui s'y jouaient, filtrés par les lézardes du bloc, y allumaient une grande flamme de joie.

Les deux femmes s'étaient agenouillées. Elles mêlèrent leurs prières et leurs larmes. Quand elles se relevèrent, un lien les unissait, désormais indissoluble, lien de sympathie et de respect, lien de reconnaissance et de dévouement.

Jeanne se pencha. Elle cueillit dans le parterre sans cesse fleuri qui entourait la pierre deux ou trois roses blanches qu'elle mit en un petit bouquet.

Mariannik la regardait faire.

A la fin elle parla.

— Je voudrais qu'il pût vous voir ainsi. Elle dit cela avec une naïveté d'expansion, une sincérité d'accent qui fit tressaillir Mlle de Buheil. Celle-ci se sentit rougir.

La nourrice reprit de la même voix :

— Quand il sera de retour, quand vous serez partie, il me demandera qui a mis la croix. Il devinera bien que c'est vous, allez.

Emotion singulière : jamais plus douces paroles n'avaient caressé le cœur de Jeanne. Elle prenait un ineffable plaisir à entendre Mariannik

Désiré-Jean Archelais (veuf), cultivateur, de Villebernier, et Joséphine Ribot, cuisinière, de Saumur.

LES DÉCÈS MILITAIRES

Des instructions viennent d'être données aux sous-préfets et maires du département pour l'envoi, au bureau de recrutement du ressort, des avis de décès des hommes âgés de vingt à quarante-six ans, la loi du 15 juillet 1889 ayant prolongé jusqu'à l'âge de quarante-six ans la durée effective du service militaire.

Un registre à souche à ce destiné existera dans chaque mairie; la gendarmerie en vérifiera la tenue régulière.

LE NOUVEL UNIFORME DES LYCÉENS

Pour donner satisfaction à diverses demandes qui lui ont été adressées, la France militaire donne la description suivante du nouvel uniforme des lycéens :

Veston en drap bleu national lissé, croisé avec quatre gros boutons d'uniforme de chaque côté; une boutonnière sur le revers et quatre dans le bas, en cordonnets; poches-tiroirs sur le côté; pas de poche poitrine.

Le col a en moyenne 0,03 c. en tombant et porte deux palmes en or fin brodé dans le drap.

Les manches sont droites avec deux petits boutons d'uniforme sans boutonnières l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la pignure qui se trouve à 0,05 c. du bas pour simuler le parement; les bords sont piqués tout autour à 0,002^m. Une poche-porte-feuille à gauche.

Gilet du même drap que le veston sans col, forme droite avec sept boutons grelots jaunes, abattu dans le bas.

Pantalon bleu en drap dit cuir-laine, forme droite sans bague; poche de côté prise dans la couture.

Casquette marine, visière cuir baissante bordée cuir, bride milanaise avec deux petits boutons dorés avec palmes académiques brodées en or sur le bas côté, nervure sur la bande.

UN NOUVEAU LÉGIONNAIRE

Par décret, rendu sur le rapport du ministre des travaux publics, M. Adrien Poncet, mécanicien chef de dépôt, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le nouveau légionnaire, qui compte quarante-huit ans de service, a une célébrité dans le monde des chemins de fer. C'est lui qui, en 1836, conduisit la locomotive du train d'inauguration allant de Paris à Saint-Germain.

Il est le doyen des mécaniciens de chemins de fer et il a assisté hier soir au banquet organisé à Tours par les ouvriers des grandes Compagnies.

LE CONDAMNÉ BOUSQUET

Vendredi et samedi, des curieux, en nombre, se sont rendus à la Chambre des appels correctionnels, où Bousquet devait être amené pour entendre la lecture du décret commuant la peine capitale, à laquelle il avait été condamné.

Mais cette formalité a été fixée à mardi matin.

TUÉ PAR UN CHÊNE

La semaine dernière, les nommés Crochet et Danceau étaient à déraciner un chêne au village du Pouillet, commune de Mazé.

Le sieur Joreau, qui habite ce village, se rendit par curiosité près des ouvriers. Ceux-ci lui crièrent de ne pas approcher, que l'arbre allait tomber. Le sieur Joreau ne se rangea pas assez vite et fut écrasé par le chêne. Il mourut une heure après l'accident.

ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

Le 2 octobre, une femme nommée Louise Perronnet, veuve Delétans, âgée de 78 ans, demeurant à Vivonne (Vienne), a été broyée par le train rapide de Bordeaux, au moment où elle traversait la voie.

Un nommé Désiré Dardre, âgé de 29 ans, courrier-convoyeur, a été tamponné par un train, mercredi, à la gare d'Arçay (Vienne). Le malheureux a eu la jambe gauche coupée et a reçu plusieurs blessures à la tête.

LES ARMES À FEU

A Liffre (Ile-et-Vilaine), un enfant de douze ans vient de tuer sa mère en jouant avec un revolver.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 3 octobre 1890.

Les cours de nos rentes se retrouvent en légère réaction sur ceux d'il y a huit jours. La liquidation rendue difficile par suite de la cherté de l'argent en est la cause. Le 3 0/0 fait 94.62 1/2; le 4 1/2 0/0 106.40.

Nous remarquons moins de différence chez nos grands établissements de crédit. L'action du Crédit Foncier cotée à l'égalité des rentes s'enregistre à 4,298.75. Le marché de ses obligations est toujours en très bonne allure.

La Banque de Paris termine à 868.75 avec de nombreuses et fructueuses affaires en préparation.

Le Crédit Lyonnais, ex-coupon, s'améliore à 780.

La Société Générale à 507 et la Société de Dépôts et Comptes courants à 600 sont très fermes.

Les obligations des Immeubles de France sont à 393.50, soit une hausse de plus de 3 fr. en huit jours. Le tirage a lieu le 10 courant et l'on sait que les remboursements se font à 4,000 fr.

L'action de la Silver Glance jouit de plus en plus de la faveur du public. Un titre si bon marché et qui promet de si beaux dividendes devait forcément réunir tous les suffrages. Les 25 fr. que coûte l'action seront remboursés et au-delà dès la première année d'après les rap-

ports des ingénieurs, et le titre acquerra une plus-value considérable. Aussi la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris, reçoit-elle tous les jours un très grand nombre de demandes.

Parmi les valeurs étrangères que la dernière liquidation a ramenées à des prix d'achat avantageux, précisément parce qu'il y avait eu beaucoup de spéculateurs engagés à la hausse, citons : le Crédit Mobilier Espagnol à 200 fr., l'action de jouissance : les Chemins de fer du Nord de l'Espagne à 370 et le Gaz de Madrid à 476. Ce dernier donnant jusqu'ici près de 5 1/4 0/0 de dividende se recommande par l'essence même de son industrie, les valeurs de gaz étant au nombre des plus prospères.

Les derniers courriers venus de Porto-Rico nous représentent l'état des travaux comme très satisfaisant. Une partie de la ligne de San Juan à Arecibo va être mise en exploitation et un décret du gouverneur général de l'île vient d'autoriser la construction du pont projeté par l'administration. On sait que l'obligation à la garantie du gouvernement espagnol, qu'elle rapporte 15 fr. par an et qu'à 292.50, son prix actuel, elle a une prime de remboursement de plus de 200 fr.

L'Hispano-Néerlandaise vient d'acquiescer de nouvelles concessions de mines de cobalt, cuivre, argent, et qui avec celle de Plinio dont les résultats sont proches, procureront des revenus multiples au capital. Aussi le prix de 30 fr. actuel sera-t-il vite dépassé. On s'attend à coter bientôt 35 et 40 fr.

Très bonne tenue des Etablissements Eiffel à 567.50.

On demande avec une prime de 4.75 à 2 fr. l'obligation de la Société anonyme universelle des Alcools et Liqueurs purs.

Les Chemins Economiques font 418.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, 15, place de la Bourse, Paris, reçoit des fonds ou des titres (rentes actions, obligations), pour être employés en reports, arbitrages et opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel, à partir du 10 de chaque mois. Le déposant est libre, pendant la durée du dépôt, de vendre ses titres. Au cours des années 1887, 1888, 1889 et 1890, les fonds et les titres versés au syndicat de la Banque d'Etat ont reçu 2 1/2 pour cent par mois, soit 30 0/0 l'an.

FAITS DIVERS

CAS DE FÉCONDITÉ

A Ocqueville, près Cany, une femme a mis au monde, ces jours passés, trois enfants parfaitement vivants et bien constitués. Cette brave mère de famille, depuis quatre ans, avait déjà eu cinq enfants en trois couches; la première un, la seconde et la troisième deux. La quatrième lui en a donné trois... Mon Dieu ! que seront donc les suivantes !

Et on parle de dépopulation !

On vient d'achever à Trèves (Allemagne) la construction d'une maison en fer, la première de ce genre qu'on élève dans cette ville. Les murs, les plafonds, les escaliers, même les portes principales de ce bâtiment sont en fer. La nouvelle maison a trois étages et se distingue par son élégant style. Le bois n'a été

employé que pour les portes intérieures; les frais de construction ne sont pas plus élevés que ceux d'un bâtiment en pierres.

La croix blanche !

avec les initiales H. et C. sur fond rouge, portant le timbre du gouvernement français, constituent l'étiquette des Pilules Suisses. La boîte de 50 pilules : 4 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 7 Octobre

Ouverture de la saison théâtrale. — FAUST, opéra de Ch. Gounod.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES ARTISTIQUES DECOUDUN, ADMINISTRATEUR.

JEUDI 9 Octobre 1890

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M^{me} JANE MAY

Des théâtres de Paris

Accompagnée d'Artistes du théâtre des Variétés

GENTIL-BERNARD

Pièce en 3 actes, mêlée de chants, par Dumaïor et Clairville, musique d'Eugène DÉJAZET.

A CE SOIR !

Folie-vaudeville en 1 acte et 3 tableaux, musique de MM. VASSEUR, CH. LECOQ, LACÔME, etc.

Premier tableau. — Un Scandale dans la salle. M^{me} JANE MAY remplira le rôle d'une Ouvreuse à la première galerie.

Deuxième tableau. — Les Actrices Parisiennes. M^{mes} Sarah Bernhardt, Jeanne Granier, Louise Théo, Judic, Céline Chaumont, Milly-Meyer, Lavigne, etc., imitées par M^{me} JANE MAY.

Troisième tableau. — La Répétition générale.

MARCHÉS

BRISSAC, 2 octobre

Froment, le double-décalitre, 3 75. — Orge, 2 45. — Avoine hiver, 4 70; été, 1 50. — Foin, la charretée (1,050 kilog.), 50 fr. — Paille, la charretée, 27 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 40. — Œufs, la douzaine, 4 fr. — Vin rouge, la barrique, 70 fr. — Vin blanc, la barrique, 135 fr.



SUCRÉS GARANTI PLUS DE CHEVEUX GRIS 2'50 3'50 LE SUBLIMIOR FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLÈVE LES PELLICULES ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir. LE NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application sous les 15 jours. LE NIGER est INOFFENSIF CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trévise

A Saumur, chez LOUTARD, coiff' p^r, 2, r. St-Jean



ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70
— Génie extra... 85
— Double pression... 95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 4 40
Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

nik lui dire de telles choses. C'était pour elle comme une griserie.

La vieille femme l'avait entraînée sur un pan de la muraille rocheuse qui surplombait directement la mer. Pierre, sans doute afin d'y mieux fixer ses contemplations solitaires, avait fait tailler dans le granit comme une chaire d'où la vue se perdait dans l'horizon sur quelque point que s'arrêtât le regard. C'était là que, peu de jours auparavant, il était venu méditer au passage de l'escadre.

Mariannik s'était placée à côté de la jeune fille.

— Ainsi, vous savez son histoire? Vous savez pourquoi il est venu ici?

— Oui, je le sais; répondit Jeanne.

— Qui vous a raconté cela? Je gage que c'est le père Touffran?

— Vous ne vous trompez pas. C'est lui, en effet.

La nourrice se tut une minute. On eût dit qu'un secret lui pesait sur le cœur, que, désireuse de s'y soustraire, elle ne trouvait pas les termes voulus pour l'exposer.

A la fin elle en prit son parti et murmura :

— Tout de même, il vaut mieux que vous sachiez cette histoire. N'est-ce pas que c'est

triste, mademoiselle, qu'un garçon comme ça ait brisé sa carrière pour s'enfermer dans un pauvre endroit comme ici? Ah! je sais bien que j'en dois être fière, moi, la mère de Jeanne. Mais je ne suis pas une égoïste, et quand je pense qu'il était lieutenant de vaisseau, mademoiselle, — lieutenant de vaisseau! — et qu'il a tout abandonné pour vivre à côté d'un tombeau!

Elle s'interrompit et soupira :

— Mais je sais bien que ça ne peut pas durer toujours. C'est bon pour une vieille femme comme moi, la mère de notre chère morte, de monter la garde auprès de son cercueil. Pour lui, un jour viendra où il faudra bien qu'il se console, qu'il aime une autre femme et qu'il l'épouse. Je ne suis pas jalouse, et je ne demande pas que mon pauvre enfant vive toujours dans la peine. Ce n'est pas une vie, ça. Jeanne, non plus, ne le veut pas.

Il y eut une nouvelle pause.

— Voyez-vous, mademoiselle, on ne trompe pas l'amour. Il vient tout seul prendre ceux qui paraissent le mieux défendus contre lui. Ma petite Jeanne ne savait pas qu'elle l'aimerait, lui, et c'est parce qu'elle n'a pas voulu se marier qu'elle est morte. A présent, tout est

fini. Ma fille est dans le Paradis, là où il n'y a plus de douleur pour personne. Mais ceux qui restent sur la terre ne peuvent pas faire comme les morts. Ils doivent souffrir et aimer comme tous les vivants.

Lentement, la vieille femme laissait s'épancher ses réflexions.

— Voyez-vous, mademoiselle, ça été pour moi une surprise et une joie, l'autre jour, de vous voir vêtue de ces habits. Vous ne sauriez croire quelle joie! Vous êtes bien jolie, bien jolie dans vos atours de demoiselle. Eh bien! pour moi, vous l'étiez encore plus ce jour-là. Les vêtements de ma pauvre Jeanne vous vont si bien! Et puis, je vous l'ai déjà dit, vous lui ressemblez tant!

Elle prit les deux mains de la jeune fille et se prit à la considérer.

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 5 Octobre 1890.

Versements de 117 déposants (41 nouveaux), 28,328 fr. 50.

Remboursements, 36,297 fr. 86.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

